

CONFERENCE DES PRESIDENTS D'UNIVERSITE

SEMINAIRE

« RESPONSABILITE SOCIALE DES UNIVERSITES »

VENDREDI 16 MARS 2012

ETAIENT PRESENTS

M. Camille GALAP	Président de la Commission vie étudiante de la CPU et Président de l'Université du Havre
M. Christophe PARIS	Directeur général de l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la Ville)
M. Jacques HINTZY	Président de l'UNICEF France
M. Abdelouahab ZAHRI	Responsable du pôle enseignement supérieur de la Ville de Nanterre
M. Cornelius CROWLEY	Vice-président chargé des Études et de la Vie universitaire, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Mme Élise RENAUDIN	Directrice déléguée de l'AFEV
M. Jean-Benoît MANHES	Représentant Adjoint pour l'UNICEF Maroc
Mme Lynda SEDOUD	Chargée de Programme Engagement Jeunes à l'UNICEF France
Mme Sylvie FAUCHEUX	Vice-présidente du groupe développement durable à la CPU
M. Nicolas MARTIN	Étudiant engagé à l'AFEV
Mme Caroline CAZI	Responsable Diversité et RSE du Groupe Sup de Co Montpellier Business School, membre du comité de pilotage de la commission Développement durable de la CGE (Conférence des Grandes Écoles)
M. Luc JUHEL	Délégué national de la MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation nationale)
M. Didier GUILLOT	2 ^e Vice-président de l'AVUF, Association des Villes Universitaires de France
Isabelle THIS SAINT-JEAN	Vice-présidente pour l'Enseignement supérieur Ile-de-France et Vice-présidente de la commission Enseignement supérieur de l'ARF (Association des Régions de France)

SOMMAIRE

<u>DEFINITION DE LA RESPONSABILITE SOCIALE DES UNIVERSITES.....</u>	<u>3</u>
<u>TEMOIGNAGE : LA RESPONSABILITE SOCIALE DES UNIVERSITES VUE PAR UNE VILLE ET UNE UNIVERSITE</u>	<u>10</u>
<u>FAVORISER L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DES UNIVERSITE DANS LES TERRITOIRES.....</u>	<u>17</u>
<u>CONCLUSION ET LANCEMENT DE L'OBSERVATOIRE.....</u>	<u>31</u>

La séance est ouverte à 10 heures 10, sous la présidence de Monsieur Camille GALAP, Président de la Commission vie étudiante de la CPU et Président de l'Université du Havre.

M. GALAP.- Je vous souhaite la bienvenue à tous pour ce séminaire sur la Responsabilité sociale des Universités que je suis très heureux d'animer.

La Conférence des Présidents d'Université, en partenariat avec l'AFEV et l'UNICEF, a organisé ce séminaire autour de la Responsabilité sociale des Universités à l'occasion des Rencontres Universités Entreprises 2012. Cet événement, qui est un symbole fort, a pour objectif de faire converger la responsabilité sociale des entreprises et la responsabilité sociale des universités.

DEFINITION DE LA RESPONSABILITE SOCIALE DES UNIVERSITES

M. GALAP.- Pour introduire le thème qui nous réunit aujourd'hui je suis accompagné de Christophe PARIS, Directeur général de l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville), et Jacques HINTZY, Président de l'Unicef France.

(Applaudissements).

M. PARIS.- L'AFEV a été créée en 1992 pour réfléchir, agir et favoriser l'engagement des étudiants dans les quartiers défavorisés. Pour ce faire, une action, qui est toujours au cœur de notre dispositif, a été développée, à savoir demander à des étudiants bénévoles d'accompagner deux heures par semaine un enfant ou un jeune de quartier dans son parcours scolaire. Aujourd'hui, l'AFEV compte 7 000 étudiants bénévoles qui accompagnent 7 000 enfants et adolescents dans 41 agglomérations en partenariat avec une cinquantaine d'universités. Cette action représente 300 000 heures de bénévolat par an.

Depuis ces trois dernières années, l'AFEV évolue fortement puisqu'à côté de cet engagement de nouveaux terrains d'engagement sont en cours de développement au profit des habitants des quartiers, notamment des missions pour des jeunes volontaires de Service Civique via le développement de plateformes sur l'engagement solidaire, des stages à vocation sociale et solidaire, des stages de fin d'études et un projet de colocation solidaire dans les quartiers. L'AFEV est donc en train de se transformer en plateformes d'engagements solidaires au profit des quartiers populaires.

Je suis très heureux d'être présent aujourd'hui, de participer à cet événement, avec l'UNICEF et la CPU.

L'université, l'enseignement supérieur, est bien sûr en prise avec l'évolution globale de la société. De ce fait, elle influe et elle est influencée par les mutations sociales, sociétales et

économiques en cours aujourd'hui. Dans cette période de mutations industrielles, les modèles passés se déconstruisent et d'autres modèles se construisent sans vraiment que l'on en perçoive encore tous les contours. Globalisation, individualisation, désindustrialisation sont quelques-uns des axes structurants de ces mutations. Ce qui est sûr, c'est que le statut de l'éducation, du savoir, de la connaissance, dans ce contexte, évolue et gagne en centralité d'autant qu'il bénéficie d'un accès et d'une démocratisation inédite. Dans cette société de la connaissance et cette économie mondialisée, le niveau de formation, les performances, en termes de recherche, de développement, d'innovation technologique, deviennent des enjeux stratégiques majeurs. L'université, l'enseignement supérieur, est au cœur de ces enjeux.

Les historiens nous diront si s'ouvre aujourd'hui un âge d'or de l'université, il est encore trop tôt pour le dire. Il n'empêche que c'est une période tout à fait propice pour peu que les universités et écoles trouvent leur place dans ce nouveau contexte. Pour autant, ces nouvelles opportunités amènent de nouvelles responsabilités et interrogent leur place dans le territoire. Il y a bien sûr la place de chaque université dans un contexte mondialisé de compétition, entre les grands pôles universitaires répartis dans les cinq continents, et de collaboration entre toutes les universités à l'échelle mondiale, mais ce n'est pas contradictoire, bien au contraire, avec le rôle, le statut et l'interaction entre l'université et le territoire dans lequel elle est implantée.

De ce point de vue, la question économique – c'est-à-dire le lien entre l'université et le tissu des entreprises implantées à proximité – et la question sociale – c'est-à-dire le lien entre l'université et les habitants des territoires situés dans le bassin des villes et des universités – se posent sur les mêmes dynamiques et sur les mêmes fondements des universités qui ont un rôle central dans le développement local de leur territoire. C'est aussi pour cette raison que je suis personnellement très heureux que cette nouvelle étape du concept de la Responsabilité sociale des Universités soit symbolisée par ce colloque dans le cadre des Rencontres Universités Entreprises.

Il y a huit ans, c'est-à-dire il y a une éternité, avant la mastérisation, avant les lois sur l'autonomie et les universités, lorsque nous avons porté et défendu ce concept de la Responsabilité sociale des Universités, pour l'AFEV, c'était avant tout le moyen de faciliter l'inscription des universités dans notre projet et notre action sociale ; montrer que leur soutien à notre démarche pouvait s'inscrire dans une politique structurante pour elles.

Aujourd'hui, à travers la phase 2 de la Responsabilité sociale des Universités, nous souhaitons démontrer que ce concept peut être un outil facilitant l'inscription et le rôle des universités vis-à-vis de leur territoire. Le pont que nous souhaitons créer entre les universités ne doit pas être à sens unique mais à double sens. Il nous semble que cette Responsabilité

sociale des Universités vis-à-vis de leur territoire peut recouvrir trois axes de travail :

- Premier axe : favoriser l'engagement des étudiants au profit des territoires et reconnaître les compétences acquises ;
- Deuxième axe : permettre une interaction plus forte entre universités et territoires, c'est-à-dire que l'université puisse mettre ses compétences dans l'importance du transversal au service du développement des territoires, notamment des territoires les plus enclavés, mais aussi que le territoire puisse servir de terrain d'expérimentations et de recherches pour les universités ;
- Troisième axe : faire de l'université une ressource pour les habitants. Là se posent toutes les questions liées à la démocratisation et à l'éducation tout au long de la vie.

Ces trois axes : favoriser l'engagement, l'interaction entre les universités et les territoires et l'université en tant que ressources, sont capitaux.

Pour finir, je voudrais parler des étudiants, toujours le meilleur pour la fin. Comme je le disais au début de mon intervention, les métiers manuels se sont largement technicisés. Par exemple, le métier d'un mécanicien automobile est à l'évidence totalement différent. En effet, alors qu'à l'époque pour intervenir sur le moteur d'une 2 CV le CAP était largement suffisant, désormais, intervenir sur le moteur d'une DS3 nécessite une formation post-bac, ce qui pose la question de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Si le métier des cols bleus a évolué, celui des cols blancs aussi via la transversalité, l'innovation, la démarche de projet, l'autonomie de travail, le travail d'équipe, la compréhension technique. Plus que jamais, on est convaincu que les expériences multiples et différentes constituent non seulement une chance pour les étudiants mais deviennent un passage obligé. La RSU est un outil pour articuler utilement le savoir académique et le savoir non académique entre l'éducation formelle et l'éducation informelle.

Sur ces bases, dans un paysage universitaire en profonde mutation, la Responsabilité sociale des Universités constitue pour nous un axe fondamental et pertinent tant elle peut se développer aux profits croisés des universités, des étudiants et des territoires dans une perspective de plus grande justice sociale, d'égalité et de solidarité.

(Applaudissements).

M. GALAP.- Merci, je laisse maintenant la parole à Jacques HINTZY, Président de l'Unicef France.

M. HINTZY.- Mesdames et Messieurs les Élus, Mesdames et Messieurs les Représentants des Universités et des Réseaux associatifs étudiants, Mesdames, Messieurs, amis de l'UNICEF, et tout particulièrement, Monsieur Henri SCHWEBEL, le secrétaire général adjoint de l'Unicef, qui a porté ce projet, dont il voit aujourd'hui le début de la naissance, je suis

heureux d'être avec vous.

Je tiens tout d'abord à remercier, Monsieur Camille GALAP, Président de la Commission vie étudiante de la Conférence des Présidents d'Université, pour son accueil et les facilités qu'il nous accorde pour l'organisation de ce séminaire sur la Responsabilité sociale des Universités dans le cadre des Rencontres Universités et Entreprises au Palais des Congrès.

Je dois d'abord vous rappeler que les effets de la crise économique, qui ont ébranlé les capitales financières des pays à hauts revenus en 2007, continuent de se faire ressentir dans le monde entier, notamment avec un impact extrêmement fort sur les jeunes, qui se traduit par un fort taux de chômage chez les actifs de 15 à 24 ans.

En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, les jeunes frustrés par l'absence de perspectives économiques ont représenté une part importante des manifestants impliqués dans la vague de protestation qui a ébranlé la région en 2011. Jean-Benoît MANHES, représentant adjoint de l'UNICEF pour le Maroc, nous apportera un éclairage sur la situation actuelle au Maroc ainsi que sur les perspectives d'action.

En France, les conditions de vie des enfants et adolescents sont dans l'ensemble bien meilleures que dans l'ensemble des pays en voie de développement dans lesquels nous intervenons. Cependant, il y en a encore de nombreux sujets d'inquiétude pour la jeunesse française : 2 millions d'enfants vivent sous le seuil de la pauvreté, 600 000 sont mal logés, un jeune sur cinq sort chaque année du système scolaire sans diplôme, plusieurs dizaines de milliers d'enfants étrangers sont sans protection et sans famille, c'est d'ailleurs l'objet du Manifeste que nous avons actuellement publié dans le cadre des débats des élections présidentielles.

Cette situation n'est pas obligatoirement connue dans le détail mais un constat demeure clair pour les Français, nous l'avons mesuré au cours d'un récent sondage : 89 % des adultes et 88 % des adolescents considèrent que la situation des adolescents et des enfants en France est préoccupante. Chez les adolescents, c'est plutôt la situation scolaire qui accentue l'inquiétude : 27 % de lycéens en filière d'enseignement technologique et 23 % en filière professionnelle se disent très préoccupés. Cette préoccupation est à mettre en regard de l'incertitude majoritaire des adolescents et des jeunes face à leur avenir.

Parallèlement, les jeunes, notamment les étudiants, expriment le souhait d'un épanouissement personnel qui passe par un engagement utile, et nous avons une jeunesse généreuse. Engagement qu'ils aimeraient voir valorisé et reconnu dans le cadre de leurs études comme dans leur futur cadre professionnel. L'UNICEF, qui a notamment à cœur de veiller au respect des droits des enfants et des jeunes en France comme dans le monde, porte un intérêt particulier à la place des jeunes dans notre société, à leur bien-être, à

l'écoute qui leur est accordée et à la participation que l'on peut développer avec eux car, si nous voulons changer le monde pour les enfants et les jeunes, nous devons le faire avec les jeunes. Cela se traduit par des programmes dédiés à faire valoir et porter la voix des enfants et des jeunes.

Ainsi, nous avons lancé à la rentrée 2011 Unicef Campus, un dispositif d'engagement solidaire à destination des étudiants ayant pour objectif de proposer des projets en lien avec les activités de l'Unicef, des projets à mettre en œuvre au sein de leurs universités ou leurs écoles. De façon plus globale, ce programme vise à offrir aux étudiants l'opportunité de conduire des projets et ainsi de diversifier leurs compétences afin de compléter leur cursus universitaire par une expérience concrète et valorisable dans la perspective future d'intégration au marché du travail, voire à la vie citoyenne. Nous souhaitons ainsi reconnaître au sein de l'Unicef l'engagement solidaire comme formateur et constitutif de l'émergence de leur identité citoyenne. C'est précisément dans le cadre de la mise en œuvre de l'Unicef Campus que la nécessité de reconnaître l'impact positif de l'engagement des étudiants sur le territoire s'est révélée.

Dans le même temps, l'université prenait conscience des différentes modalités éducatrices pour favoriser l'épanouissement des jeunes et le développement de leurs compétences. Lynda SEDOUD, Chargée de programme engagement jeunes pour l'Unicef, nous présentera ultérieurement le dispositif et nous éclairera sur les tendances de l'engagement des jeunes, notamment avec l'émergence d'Internet.

L'UNICEF porte depuis de nombreuses années un souci à l'ancrage territorial, notamment avec les initiatives « Ville amie des enfants » et « Département ami des enfants ». Ce réseau représente aujourd'hui plus de 220 villes et 2 départements et rassemble pratiquement un Français sur cinq et deux millions de jeunes. Nous sommes en effet convaincus qu'une collaboration forte entre acteurs territoriaux, publics ou privés, est nécessaire à la création d'un environnement propice à la réalisation des droits des enfants comme à la participation des jeunes à notre société.

Les établissements d'enseignement, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile représentent autant de facteurs environnementaux déterminant pour le développement et l'épanouissement du jeune et de l'enfant. Il est en effet à nos yeux essentiels de favoriser et d'encourager cet engagement, y compris l'engagement étudiant en lien avec les universités, dans la réalisation d'intérêt général, enrichissant le parcours des étudiants utile à la préparation du jeune adulte au seuil de sa vie professionnelle. C'est le pilier social du développement durable que l'Unicef souhaite ainsi réaffirmer et porter, contribuant par là même à atteindre les objectifs du millénaire en matière de développement.

Aujourd'hui, l'AFEV et l'UNICEF sont les témoins de cette jeunesse au cœur du changement

et unissent leurs efforts pour promouvoir la Responsabilité sociale des Universités. La création de l'Observatoire de la Responsabilité sociale des Universités est un nouveau pas franchi dans ce sens. Nous voulons cet Observatoire comme un lieu d'échanges des bonnes pratiques qui permettra de faire connaître les opérations les plus innovantes mais aussi, et ceci nous tient particulièrement à cœur, de valoriser les démarches menées en termes de reconnaissance de l'engagement des étudiants dans le domaine de la RSU comme un élément positif de leur parcours. Nous sommes convaincus que la convergence de nos efforts aboutira à une meilleure prise en compte de la jeunesse dans le déploiement des politiques territoriales. Nous voulons ainsi mettre l'humain au cœur du développement durable, tel est le sens de notre engagement commun.

(Applaudissements).

M. GALAP.- En tant que Président d'Université, je pense qu'il y a une prise de conscience importante des universités sur la place de l'étudiant dans les universités et plus largement de la place de l'étudiant sur les territoires. Les étudiants représentent en effet une véritable force de frappe en termes d'interaction entre la communauté universitaire et une ville qui accueille des établissements d'enseignement supérieur, dont les universités. Je crois qu'il y a une prise de conscience des collectivités territoriales depuis quelques années mais il faut renforcer et développer le mouvement car ce n'est pas encore spontanément évident. Il arrive que lorsque l'on interroge les citoyens des villes, ils ne savent pas ce qui se passe dans les universités.

L'université doit être un lieu ouvert à la population à l'intérieur de laquelle les interactions doivent être fortes dans un sens comme dans l'autre. Il existe un certain nombre d'outils et les universités ont une mission de service public dans les territoires. Il est naturel que grâce aux compétences délivrées aux étudiants dans le cadre de formations ils soient capables d'alimenter le territoire sur différents objets. Par exemple, les musées doivent pouvoir s'appuyer sur les étudiants formés en licence d'histoire, de géographie, d'aménagement, etc. Ils ont les compétences pour animer ces lieux. Autre exemple, dans le secteur juridique, des futurs juristes pourraient intervenir dans les Maisons de Justice pour faire de l'accompagnement. Toutes les formes de passerelles sont possibles, encore faut-il oser utiliser ces compétences et les valoriser en les rendant visibles.

Il me semble qu'à travers la notion de RSU, le « S » peut signifier différentes autres notions : la Responsabilité *Sociétale* des Universités ou la Responsabilité *Solidaire* des Universités. Ces différentes dimensions recouvrent le local, le régional, le national et l'international. Par exemple, nos partenaires au Brésil développent de la RSU au sens large du terme, c'est-à-dire sans cantonner le « S » à une terminologie. Des habitants des favelas viennent dans les universités pour être accompagnés dans le cadre de leurs démarches administratives par

des étudiants formés dans le secteur juridique, encadrés par des enseignants. Le service ainsi rendu est évidemment gratuit. Il en est de même concernant des dispensaires installés dans les universités. Via ce type de démarches, les jeunes des favelas utilisent, d'une part, les compétences présentes à l'intérieur de l'université et, d'autre part, se projettent dans la perspective de pouvoir sortir des favelas à terme. De ce point de vue, cette démarche est remarquable.

Il me semble qu'aujourd'hui les ingrédients existent au sein des universités françaises pour mettre en œuvre ce type de démarches, c'est-à-dire reconnaître l'engagement des étudiants sur un territoire dans différents domaines. Aujourd'hui, cette prise de conscience est nécessaire pour justement valoriser la jeunesse. La RSU est un bon moyen pour y parvenir car elle regroupe les trois axes énumérés par Monsieur PARIS, notamment la formation tout au long de la vie. Organiser une université populaire dans une université, c'est organiser des conférences pour accueillir tout public intergénérationnel et organiser des formations.

Par ailleurs, la notion de la Responsabilité sociale des Universités comprend l'engagement social et solidaire sur les territoires, à travers le soutien scolaire, l'animation dans un quartier, la mise en œuvre d'une action culturelle, l'organisation d'un festival ou d'une soirée étudiante. Ces événements mobilisent des compétences valorisables à terme dans le cadre d'un cursus et changent la vision de la population sur le rôle de l'université sur son territoire. Je pense que lorsque l'on réussira à mettre en place ce genre d'activités, on pourra aller plus loin dans les initiatives.

Enfin, la notion de la Responsabilité Sociale des Universités comprend également le transfert des innovations technologiques et sociétales dans le cadre de la recherche et la valorisation. Par exemple, la Fête de la Science a pour objectif de mettre la science au plus près de la population pour qu'elle ait conscience des enjeux des développements socio-économiques au quotidien.

Les trois volets de la Responsabilité sociale des Universités sont fondamentaux. La question de l'articulation entre la RSU et le développement est capitale, l'une ne va pas sans l'autre. Il n'est pas possible de se cantonner à l'environnemental sans parler du social et de l'économique ; ces différents sujets sont intimement articulés. Certaines universités ont mis en œuvre des actions remarquables qu'il faut valoriser. L'idée de réfléchir à la mise en œuvre d'un Observatoire sur la RSU au niveau national a justement vocation de permettre la valorisation des territoires en termes d'implication de la population plus largement que les étudiants, toute la communauté universitaire doit y contribuer en interne et en externe.

Enfin, dans la mesure où il s'agit d'un projet de territoire, les collectivités jouent un rôle fondamental dans ce dispositif.

Voilà brièvement ce que je voulais dire, je pense que nous aurons l'occasion d'y revenir au cours de la matinée dans le cadre des temps d'échanges avec la salle. Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements).

TEMOIGNAGE : LA RESPONSABILITE SOCIALE DES UNIVERSITES VUE PAR UNE VILLE ET UNE UNIVERSITE

M. GALAP.- Nous accueillons Abdelouahab ZAHRI, Responsable du pôle enseignement supérieur de la ville de Nanterre, et Cornelius CROWLEY, Vice-président chargé des Études et de la Vie universitaire, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

(Applaudissements).

(Projection de présentation).

M. ZAHRI.- Je vais d'abord vous donner quelques éléments pour situer les caractéristiques de la ville de Nanterre.

Nanterre, qui compte actuellement plus de 90 000 habitants, a pour particularité d'être relativement jeune puisque le pourcentage des – 20 ans est plus élevé que la moyenne du territoire national et son taux de natalité est aujourd'hui plus élevé que la moyenne départementale ou nationale.

La ville de Nanterre regroupe par ailleurs plus d'emplois sur son territoire que d'habitants, à savoir 100 000 emplois pour plus de 90 000 habitants.

Le défi à relever par cette municipalité pour les années à venir est d'éviter d'avoir des effets de relégation des populations, notamment des populations jeunes, par rapport à l'emploi local, et de veiller à accompagner la qualification, la formation, l'accès au savoir de cette population pour lui permettre d'accéder à ces emplois, sans quoi des tensions peuvent naître vis-à-vis des personnes extérieures qui viennent travailler sur ce territoire.

Sur le territoire de la ville, se trouve une université importante située au sud de la Seine en plein cœur de la ville qui s'est développée, au départ en tout cas, sans concertation, ou très peu, avec la commune puisqu'au départ ce terrain d'aviation accueillait une antenne de la Sorbonne. Le développement s'est poursuivi tout au cours des années sans forcément prendre en compte ce que la ville pouvait aménager de son côté autour son territoire. Du coup, une série de quartiers font l'objet de restructurations importantes, notamment dans le cadre de l'ANRU. Le souhait de la commune a été au cours de ces dernières années de se rapprocher fortement de l'université pour essayer de regarder comment un travail en commun pouvait être réalisé sur les franges de l'université.

Si on fait un zoom, on s'aperçoit que toutes les zones d'habitations autour de l'université sont actuellement en pleine restructuration : au nord, le nouveau quartier Hoche est en cours de construction ; au sud, le quartier universitaire va faire l'objet de travaux très importants avec l'aménagement d'une nouvelle gare. Tous ces aménagements nécessitent de tenir compte du projet d'aménagement de l'université qui envisage également de se développer par l'arrivée de nouveaux bâtiments, tel que celui des Sciences humaines et sociales. Il est également nécessaire de regarder comment arriver à faire davantage de maillages entre l'université et la ville.

Dans le cadre de la phase actuelle de discussion, la ville propose entre autres d'aménager du logement à l'intérieur du campus. Les discussions en cours sur ce point portent sur la manière dont ces logements pourraient être autant des logements familiaux, que des logements de chercheurs, que des espaces dédiés à des laboratoires, c'est-à-dire des services destinés à la fois à l'université et à la population, telle que la construction d'une crèche par exemple qui pourrait servir à la fois au personnel de l'université et aux habitants de la ville.

Nous espérons tous que ce projet, qui fait l'objet de discussions depuis plusieurs années maintenant, aboutisse rapidement. En parallèle, il nous faut continuer à travailler sur d'autres aspects dans le cadre de notre partenariat avec l'université et sur notre souhait de favoriser la place de l'étudiant dans la ville.

Depuis 2007, se tient chaque année la Conférence Ville-Université. À partir d'une thématique, l'objectif est de mettre en valeur toutes les coopérations qui ont pu exister entre la ville en général (la commune et l'ensemble des acteurs qui l'occupent) et l'université. Aujourd'hui, le projet d'aménagement des franges a bien avancé, notre souhait étant de signer un protocole d'accord entre l'université, la ville et l'EPADESA (Établissement public d'aménagement de la Défense Seine-Arche), l'acteur principal de l'aménagement de ce secteur. Ce protocole d'accord aurait pour vocation de fixer l'ensemble des engagements qui vont être pris par les trois institutions prenant en compte les besoins en matière de logements et les besoins de l'université dans son développement, notamment la relocalisation de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine ou l'arrivée de l'INSHEA, donc un établissement universitaire sur le campus.

Sur les aspects liés à la gestion commune des espaces publics, le foncier est partagé : les territoires se partagent entre l'université, la ville, l'EPADESA, le Conseil Général et des bailleurs. Du coup, on a du mal à s'y retrouver pour savoir qui entretient quoi. À cet égard, il a été convenu de passer une convention entre les principaux partenaires concernés : la ville, le Crous, l'université et le Conseil général des Hauts-de-Seine sur la gestion de l'ensemble des espaces publics autour de l'université.

Sur les aspects liés à l'implication des étudiants, il est clair que depuis plusieurs années, depuis 1992 plus précisément, la ville participe et accompagne l'installation de l'AFEV via la mise à disposition de locaux de façon provisoire mais (en tout cas nous l'espérons) de manière définitive dans un avenir proche lorsque toutes les opérations autour de la gare Nanterre-Université seront terminées.

La ville accompagne également des projets portés au niveau de l'université soit par des étudiants en association ou l'intérieur de l'UFR, soit par des enseignants via des publications, telle que l'organisation de colloques par exemple. Ces projets intéressent soit les habitants de la ville, soit la thématique intéresse la ville, l'objectif étant que les habitants y participent d'une manière ou d'une autre.

Derniers volets mis en place, l'installation du Point Information Ville-Université, animé par l'AFEV. Vu que Monsieur CROWLEY doit en parler, je ne m'attarderai pas plus sur le sujet.

Il reste encore énormément de choses à faire. Notre souhait est de faire des étudiants de véritables utilisateurs de la ville. Nous pensons que les actions d'aménagement devraient y contribuer. Aujourd'hui, le seul cordon ombilical est le RER E qui relie l'université à Paris. Du coup, très peu d'étudiants se rendent en ville. À cet égard, nous souhaitons pouvoir développer le logement étudiant dans la ville. À ce jour, plusieurs résidences étudiantes ont été réalisées : 500 logements étudiants depuis 2007. Les élus souhaitent poursuivre cette démarche, notamment en s'appuyant sur le projet des collocations solidaires.

Il reste également à accompagner l'université dans le monde de l'entreprise. Comme évoqué précédemment, le territoire est marqué par une présence assez forte d'entreprises tertiaires, à partir desquels la ville a développé des chartes d'engagement entreprises avec 300 entreprises du territoire. Notre but est de faire en sorte que l'université puisse bénéficier de ces chartes et de créer des liens beaucoup plus naturels de partenariat avec ces entreprises.

Dernier point que je tiens à souligner, l'usage de l'université par les habitants de la ville. Il apparaît qu'un certain nombre d'habitants utilisent les services de l'université. Nous aimerions que ces services soient davantage connus par la population et que les habitants puissent y accéder le soir et le samedi. L'un des axes du Point Information Ville-Université est d'apporter de l'information aux habitants sur les services existant dans l'université afin qu'ils puissent les utiliser.

(Applaudissements).

M. GALAP.- Merci, je laisse maintenant la parole à Cornelius CROWLEY, Vice-président chargé des Études et de la Vie universitaire, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

M. CROWLEY.- Je vais essayer d'aller rapidement du général au concret, l'aboutissement étant d'expliquer pourquoi il va de soi que l'Université de Nanterre doit travailler avec la Ville

Nanterre et l'AFEV.

Dans les années 1900, il y a donc entre 100 et 110 ans, la notion de la responsabilité sociale des universités n'existait pas et seulement 2 % d'une classe d'âge en France accédaient au baccalauréat ; le système était explicitement élitiste. L'idée de la responsabilité sociale aurait reposé simplement sur celui qui est formé pour conduire la nation et exercer les responsabilités, c'est-à-dire qu'une élite peu nombreuse en charge d'assumer une mission par rapport au reste de la société. Les universités, alors très peu nombreuses, accueillait peu de personnes et pratiquement pas de femmes. Nous sommes heureusement dans un autre cas de figure aujourd'hui.

Aujourd'hui, il est nécessaire que l'université de Nanterre travaille avec la Ville et les Territoires. Pour moi, le savoir est un bien collectif, donc les universités sont des établissements publics qui travaillent à la communication, l'échange et la transmission de la connaissance. La responsabilité sociale est donc inscrite dans l'idée même de la raison d'être de nos universités telle qu'elles fonctionnent aujourd'hui et elles assument plus cette mission que des établissements beaucoup plus élitistes de taille plus réduite. Je suis très heureux de travailler dans une université, comme tous mes collègues de différentes universités françaises, pour la mission fixée aux universités.

Depuis 1900, on a assisté successivement à la guerre 14-18, à l'effondrement de 39-45 et à la fin des empires européens. On a constaté l'effondrement, l'insoutenabilité, d'un modèle fondé sur l'impossibilité de partage entre une élite, qui maîtrise l'autorité et le savoir, et une masse qui en est exclue. Ce modèle a commencé à s'effondrer en 14-18 pour continuer à s'effondrer durant tout le XX^{ème} siècle. Durant la reconstruction de l'après-guerre, on a essayé de construire un autre modèle, y compris au niveau international à travers l'Unesco et l'Unicef. On est parti du postulat que le seul modèle de développement durable au niveau d'un territoire, d'un pays et du monde, c'est le partage du savoir, c'est-à-dire la circulation du savoir, l'accès par tous au même savoir. Si on construit un développement durable, cela se fera démocratiquement, par le partage des savoirs.

Pour revenir à Nanterre, notre université a heureusement été implantée par la volonté de l'État dans les années 60. Mais, progressivement, l'université a dû apprendre à connaître son territoire et réciproquement. Lorsque l'université s'est implantée, on était à mi-chemin entre l'université d'élites et la démocratisation de l'accès au savoir. La population de la ville de Nanterre, par son niveau de qualification, était largement exclue du profil des étudiants. Progressivement, par la démocratisation de l'université et l'amélioration du niveau de qualification des habitants de Nanterre, l'université se rapproche de tous pour le bien de tous. Cette évolution est le seul développement durable pour notre pays et pour le monde.

L'AFEV joue un rôle d'interface en faisant en sorte que les étudiants du campus travaillent

avec les familles pour essayer de faire comprendre aux jeunes des collèges ou lycées que devenir adulte et l'accès à la connaissance fait aussi partie de leur destin et que notre destin est de travailler au partage et à la circulation de la connaissance.

Je suis fermement convaincu que nous pouvons nous en sortir seulement par le partage du savoir. C'est la seule manière de construire un projet fondé sur le bien social et la connaissance ; c'est donc à cela que les universités doivent travailler. C'est précisément ce que nous faisons de façon concrète avec Monsieur ZAHRI au quotidien et c'est sur tous les points de blocage sur lesquels nous devons encore travailler, c'est-à-dire le partage et la transmission de la connaissance du bien collectif.

(Applaudissements).

M. GALAP.- Merci, nous passons maintenant au temps d'échange avec la salle.

Mme GUILLON.- Par rapport au témoignage de Monsieur ZAHRI, qui est très intéressant, y a-t-il déjà eu des précédents dans le monde de l'université dans la ville ou de la ville dans l'université ? Le cas échéant, quels sont les résultats ?

M. ZAHRI.- Il existe heureusement d'autres endroits où les villes et les universités travaillent ensemble. L'important est de prendre en compte, comme cela a été évoqué, les éléments historiques et le contexte local. Par exemple, l'université de Louvain-La-Neuve s'est construite quasiment en même temps que la ville. À l'époque, la place de l'université dans la ville et le lien de la ville avec l'université ont pu être pensés dès la construction du projet.

Il est clair que lorsque la question de l'université intervient dans un contexte où tout est déjà fait, l'université se développe sans lien avec l'environnement et la ville n'a pas forcément imaginé dès le départ les partenariats possibles à développer avec l'université. Dès lors que ces deux institutions décident de se rencontrer, tout est à construire, à partir de l'histoire locale et à partir des territoires.

Dans certaines villes, l'université est installée depuis longtemps en centre-ville et l'aménagement du centre-ville intègre à la fois l'université, ses besoins, l'implication des étudiants, l'ensemble des services à développer en direction des étudiants, etc.

M. CROWLEY.- Certains modèles sont d'une certaine manière des contre-modèles. Par exemple, aussi admirable que soit le modèle de Cambridge, qui date de plusieurs siècles, historiquement, cette université a été fondée sur la fracture totale entre la ville et l'université. La ville vivait sa vie à l'écart et dans l'ignorance totale de ce qui se passait dans les murs de l'université. Autre exemple, l'Université Columbia à New York est également largement coupée de son environnement. Dans certains cas, la cité et l'université s'ignorent totalement. Pour le présent et l'avenir, cette fracture est insoutenable. La seule manière d'avancer sur ce sujet est la redéfinition du rôle de l'université dans la dissémination et le partage des savoirs

et des connaissances, et la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

M. GALAP.- Je pense que l'université est un bien social important sur le territoire. L'accessibilité des bibliothèques universitaires par la population devient de plus en plus naturelle mais encore peu de gens le savent. La communication à faire autour de cette possibilité reste à réaliser, la population doit savoir que les bibliothèques universitaires ne sont pas exclusivement réservées à la population étudiante.

Autre exemple, sur les services culturels des universités, beaucoup de collectivités territoriales placent la programmation culturelle de l'université en cohérence avec la politique culturelle de la ville pour essayer de provoquer la mixité des publics et d'attirer des publics qui n'imaginaient pas se rendre dans une université dans ce cadre.

Pour ce faire, pour faire en sorte que ce soit possible, il faut que l'université soit un lieu ouvert et que l'étudiant soit acteur dans la ville. L'université a un rôle de formation académique important mais elle a aussi un rôle de formation citoyenne. D'une certaine manière, les techniciens et les cadres universitaires doivent s'implanter sur le territoire et jouer un rôle en tant que citoyen. S'il y a une bonne connaissance du tissu local, je pense qu'il y aura une meilleure appropriation. Les étudiants doivent également être les ambassadeurs de ce que l'université peut apporter sur le territoire.

Je suis parfois atterré de voir que des collectivités sollicitent des organismes extérieurs à la ville pour organiser certaines opérations alors que le vivier de compétences existe au sein des universités. Il ne devrait pas être pensable d'organiser un festival sans utiliser les compétences des universités à proximité.

Durant la canicule de 2003, une étudiante mauritanienne est venue me voir pour me demander s'il était possible de faire quelque chose pour les personnes âgées le week-end. Il faut savoir qu'en Mauritanie la relation avec les personnes âgées est particulière. Dans son esprit, parce qu'une université française l'accueillait pour ses études, elle voulait faire quelque chose au sein de sa cité d'accueil. Cette étudiante souhaitait créer du lien social dans les Maisons de Retraite dans un esprit d'échange. Je trouve que ce genre de démarches est génial et qu'il faut les soutenir. Il n'est pas pensable que les étudiants puissent rester enfermés les week-ends dans les résidences universitaires sans jouer un rôle quelconque dans la ville.

Le mal-être qui s'installe de plus en plus chez les jeunes, tel que recensé par les services de médecine préventive au sein des universités, doit s'estomper progressivement en créant du lien social, en utilisant ces compétences de façon intelligente. L'université doit être en capacité de reconnaître cet engagement dans le cadre de la formation, au-delà de celle délivrée au niveau académique.

Mme VALLAT.- En tant que professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, je suis tout à fait partie prenante de cette démarche. Et, en tant que Vice-présidente chargée de l'intégration territoriale du développement durable et du patrimoine, je suis tout à fait active dans les processus qui viennent de vous être présentés ; je suis tout à fait volontariste, têtue et engagée. Cependant, je vais me faire l'avocat du diable. La présentation de la démarche qui vient de vous être faite donne l'impression que tout est résolu, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Or, il faut savoir que chaque action demande un effort considérable, que chaque résultat est toujours en perspective, en attente, qui est toujours remis sur le métier.

Pour reprendre un exemple donné par Monsieur ZAHRI, nous avons travaillé conceptuellement sur une gestion partagée des espaces urbains. D'un point de vue politique, conceptuel et intellectuel, tout le monde est tombé d'accord. Mais, lorsque nous sommes allés dans les services de nettoyage de la municipalité de Nanterre pour dire que nous n'avions pas de chasse-neige pour dégager nos 24 hectares, que nos personnels dégageaient les allées à la pelle, au seau et au sel, et que par conséquent il fallait faire passer le chasse-neige de la municipalité, il nous a été répondu que cela coûtait trop cher.

Ce n'est pas que je veuille revenir sur tout ce qui a été dit mais je tiens à dire qu'au-delà des concepts il faut avoir des idéaux et des objectifs pour que nous réussissions, il faut aussi savoir combien chaque situation est difficile parce que chaque situation est atypique. En tant qu'université, qu'étudiants, qu'enseignants ou entrepreneurs, chaque association que nous formons dans nos lieux est différente.

Monsieur GALAP, vous parliez d'une université de la ville, de la région, comme on dit aujourd'hui, où chaque université est un fleuron, un fanion, sauf que notre université, située en périphérie urbaine, est fréquentée par des étudiants qui viennent, qui de Paris, qui de Saint-Germain-en-Laye, qui de Melun, etc. ; nos étudiants ne sont pas Nanterriens. À partir de là, l'intégration de l'étudiant dans la ville est complètement diverse.

Monsieur ZAHRI, vous dites que la volonté de la ville est d'intégrer, de proposer du logement étudiant dans la ville de Nanterre, peut-être, mais n'oublions pas l'histoire.

Je reviens maintenant vers Monsieur CROWLEY, nous avons été conçus comme un campus à l'américaine, à l'anglo-saxonne, c'est-à-dire un lieu clos ; on parle parfois même d'un cloître (référence au savoir s'il en est), autour d'un carré vert. Notre situation n'est pas du fait de Nanterre, ni du fait de l'université mais d'une décision politique. Cette situation héritée, surimposée, a été ingérée par la mise en place d'infrastructures routières et autoroutières. Bien qu'il soit difficile de passer au-delà de ces données physiques, nous le faisons à chaque instant. Les initiatives doivent demander de la ténacité.

Je finirai ma petite rengaine par dire que : nous les femmes, nous ne sommes pas fortes mais nous sommes têtues.

M. GALAP.- Merci, nous n'avons malheureusement pas le temps de prendre d'autres interventions mais nous aurons l'occasion de refaire un échange avec la salle. Ceux qui le souhaitent, pourront donc poser leurs questions ou faire leurs remarques à ce moment-là.

FAVORISER L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DES UNIVERSITES DANS LES TERRITOIRES

M. GALAP.- Nous accueillons maintenant Élise RENAUDIN, Directrice déléguée de l'AFEV, Jean-Benoît MANHES, Conseiller conjoint pour le Maghreb Développement des adolescents et participation, Unicef international, Lynda SEDOUD, Chargée de programme engagement jeunes de l'NICEF France, Sylvie FAUCHEUX, Présidente de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, co-Présidente du comité développement durable de la CPU, et Nicolas MARTIN, étudiant engagé à l'AFEV.

(Applaudissements).

Mme RENAUDIN.- Bonjour à toutes et à tous.

Pour commencer je vais vous dire, du point de vue de l'AFEV, quelques mots sur les évolutions très marquantes du paysage des universités, des liens avec les collectivités et, plus globalement, avec les acteurs des territoires. En tant qu'association mobilisant des étudiants en très fort lien avec les universités et les acteurs des territoires, la question de l'ancrage territorial a subi une forte évolution ces dernières années.

J'ai été frappée lors de la dernière rencontre organisée par la Conférence des Présidents d'Université de constater à quel point cette question était présente, de voir combien les acteurs du monde économique étaient dans la salle et participaient au débat, de mesurer à quel point les collectivités territoriales pouvaient être représentées à différents niveaux, ce dont les membres de la l'AFEV ne peuvent que se féliciter. Je précise toutefois que le renforcement de la question de l'ancrage territorial n'est pas du tout contradictoire avec les questions relatives à la compétitivité au niveau mondial des universités, ni avec une politique nationale de l'enseignement supérieur. Je pense que la question de l'ancrage territorial ne fait que renforcer ces différents éléments.

Autre question sur laquelle il me semble important de revenir, dont Monsieur CROWLEY a beaucoup parlé, pour nous l'ancrage territorial n'est pas en rupture avec les missions fondamentales de l'université dans la mesure où la dimension universelle de l'université est surtout une contribution au développement de la société. Cela étant dit, j'espère que cette table ronde vous convaincra de ces différents éléments, en tout cas c'est son objet, à travers

des regards croisés à la fois internationaux et nationaux des invités qui participent à cette table ronde qui vont intervenir dans le courant de l'heure qui nous est accordée.

Je vais commencer par interroger Monsieur MANHES sur les forts bouleversements mondiaux de ces derniers mois portés par les jeunes. Quelle est l'analyse de l'Unicef sur ces changements ? Quel a été le rôle des jeunes ? D'après vous, quel est le rôle des universités pour porter les changements et l'avenir dans notre société ?

M. MANHES.- J'ai d'abord une petite correction de titre à formuler, j'interviens en tant que Représentant adjoint pour l'Unicef au Maroc. À cet égard, même si je connais le reste du Maghreb, je vais surtout parler du Maroc d'où je vais tirer mes exemples qui sont encore des nouveautés et le rôle des partenariats avec les Universités au Maroc.

Comme vous le savez, l'UNICEF c'est l'enfant, donc l'Université n'est pas un « bénéficiaire traditionnel » de l'UNICEF, c'est un plutôt un partenaire, ce qui est mieux pour engager des relations de partenariat.

Sans vous faire un grand débriefing sur le printemps arabe, il me semble important de dire qu'il a mis en lumière quelques problèmes que nous avons sous-déTECTÉS depuis longtemps, spécifiquement sur les jeunes au Maghreb, et au Maroc en particulier : la pression démographique de plus en plus grande, des inégalités de plus en plus fortes, une éducation extrêmement problématique, en particulier dans le supérieur, la plupart des universités marocaines, maghrébines, étant pourvoyeuses de diplômés qui visaient autrefois à intégrer un service public surnuméraire. Malheureusement, la situation a quelque peu changé mais les universités ont toujours souvent les mêmes programmes. L'accès à l'emploi pose du coup énormément de problèmes et la démocratie se réveille.

Au-delà de l'enfance et l'adolescence, l'action de l'Unicef vise aussi :

- À insérer le développement intégré, sur lequel les universités, de par leur côté multidépartemental, peuvent apporter une approche intéressante ;
- À être un centre de connaissance sur tout ce qui est lié à l'enfance, pour lequel la porte de l'université peut être utile ;
- À renforcer la participation de la jeunesse dans la vie quotidienne, dans la vie politique et dans son environnement direct ;
- À développer les opportunités et les ouvertures pour les jeunes dans leur vie de citoyen adulte.

Au Maroc, pour que l'université renforce son rôle et sa responsabilité sociale, on a essayé de concrétiser ses axes à travers plusieurs actions.

La première responsabilité sociale de l'université est d'apprendre quelque chose aux élèves. Je pense que les énormes réformes qui ont eu lieu depuis le début du siècle, depuis ces dix

dernières années en France, peuvent vraiment servir de modèle et peuvent être utiles à vos consœurs universités de l'autre côté de la Méditerranée. Les partenariats pour améliorer l'efficacité sont, pour nous, une priorité. L'université est également un moyen de mobiliser des futurs dirigeants, de faire des plaidoyers sur les domaines qui concernent l'Unicef.

Une stratégie de la jeunesse, lancée par la Ministère de la Jeunesse il y a deux ans, a mobilisé 4 500 jeunes des universités, pour préparer les grandes tables rondes de cette stratégie, et 800 autres jeunes pour la valider. Ce moyen nous a permis de sortir des sentiers habituels, des associations de jeunes « officielles », qui ne représentent qu'elles-mêmes ou les parties au pouvoir.

Le deuxième moyen d'action est le centre de recherche sur la situation de la jeunesse. Notre partenariat avec l'Université de Journalisme de Mohammedia, une ville à mi-chemin entre Rabat et Casablanca, a pour vocation de réformer la façon dont la jeunesse est perçue dans les médias. Cette université, qui fait de la recherche sur les chartes journalistiques, est un centre de recherche très important qui à la fois nous permet d'utiliser les compétences existantes, leur permet de développer des compétences, mais surtout de mettre les compétences enseignées dans un projet conjoint adapté à la réalité du pays.

Ce partenariat nous permet également d'être un centre de formation continu sur un territoire donné, le Maroc, qui se développe très vite à travers de nombreuses initiatives mises en œuvre et le recours massif aux consultants internationaux. Il n'empêche qu'il est un peu bizarre de faire appel à des consultants pour former des municipalités dans une zone où il y a une université, d'autant que les formations ne sont pas forcément de haut niveau, il s'agit plutôt de formations de mise à niveau pour la gestion de projets. Ce type d'initiatives est surtout mis en œuvre dans la zone d'Oujda, dans le nord-est du pays. Ainsi, une université sert de centre de formation pour toutes les collectivités locales qui doivent mettre à niveau leur personnel par un processus de décentralisation. Cette action fonctionne plus ou moins bien car l'université locale d'Oujda a du mal à sortir de sa coquille traditionnelle mais la demande est forte et, pour la soutenabilité de l'action, cette action a plus de sens que d'envoyer une équipe de consultants français pour former les gens sur une semaine.

L'université est vue comme un vivier de volontariat, comme un projet personnel. Aujourd'hui, cette notion est limitée à l'université privée Al Akhawayn, située dans la montagne à l'est du pays. Pour autant, cette action est ancrée avec le Ministère de l'Éducation dont le but est de donner l'opportunité à l'étudiant d'adapter ses connaissances sur un projet concret dans son environnement direct ou indirect car, comme Madame VALLAT l'a fait remarquer, la plupart des étudiants ne sont pas originaires de la ville, ils viennent de tout le Maroc, voire de plus loin.

L'Université est évidemment liée à l'éducation. Au Maroc la formation des professeurs a été

redonnée aux Universités de Sciences et d'Éducation, ce qui permet le soutien scolaire mais surtout l'orientation. Les énormes problèmes connus par le Maroc au niveau de son enseignement tertiaire sont principalement dus à une mauvaise orientation à la base. Si le partenariat entre l'Université et le secteur secondaire était renforcé, les cursus seraient beaucoup plus cohérents et éviteraient ce gaspillage éhonté de la matière grise et des ressources.

Enfin, l'Université est un facteur de vivre ensemble. Ce n'est d'ailleurs peut-être pas un hasard si chez nos collègues de Tunisie une des priorités des groupes extrémistes de l'Université de la Manouba, une des rares Universités du pays qui fonctionne plus ou moins bien, est de casser le vivre ensemble entre les étudiants de sexe différent, entre les étudiants des différentes villes, entre les étudiants de différents niveaux. Il faut savoir que la majorité des étudiants des Universités au Maroc font partie du bas de la classe moyenne, c'est-à-dire des familles qui ont de grandes ambitions pour leurs enfants, qui se sont sacrifiées. Nous espérons que les Universités françaises pourront renforcer le mixage social et culturel. Bien que nous ayons suffisamment de points concrets à proposer pour favoriser ce développement conjoint, je suis certain que les représentants des Universités sauront nous en proposer d'autres à l'occasion de nos échanges.

(Applaudissements).

Mme RENAUDIN.- Madame SEDOUD, en tant que Chargée de programme engagement jeunes de l'UNICEF France, quel est le regard d'UNICEF France sur l'engagement des étudiants, voire des jeunes, au niveau mondial ? Quelle est la nature de ces engagements ? Quels sont les leviers qui les facilitent ?

Mme SEDOUD.- Aujourd'hui, l'engagement revêt de nouvelles facettes à tel point que certains disent que l'on assiste à une dépolitisation, un désintéressement de la part des étudiants sur toutes les questions d'engagement des jeunes. Ils font certainement référence à l'âge d'or de l'engagement des années 60. Or, dès 1962, la Fondation nationale des Sciences politiques mettait en lumière le changement des formes d'engagement. Autrement dit, les étudiants mettaient plus de distance, non pas à l'engagement en tant que tel mais à l'engagement politique auprès des syndicats. Aujourd'hui, nous constatons au sein de l'UNICEF France une évolution et des changements majeurs en termes d'engagement, en termes de modalités de l'engagement. Le phénomène est d'autant plus accentué par Internet, notamment via les réseaux sociaux, en revêtant un caractère international.

Pour se donner une idée de ces nouvelles modalités de l'engagement, il faut d'abord considérer une diversification de ces modalités. Aujourd'hui, l'étudiant qui s'engage n'est pas marié à l'association dans laquelle il s'engage, il va au contraire essayer de la diversifier. Ainsi, il sera étudiant engagé à l'Unicef, membre du réseau Starting-Block ou bénévole au

Secours populaire ; il va multiplier les casquettes, ce qui est assez curieux et original. Cet état s'est accentué, depuis les années 60 jusqu'aux années 80-90, par l'arrivée de nouveaux domaines d'interventions, de nouvelles propositions d'engagements : la solidarité nationale, la solidarité internationale, l'éducation du développement, l'éducation de la citoyenneté, l'accompagnement individualisé, aux différentes facettes. Tous ces engagements ont modifié les modalités de l'engagement.

De même, UNICEF France assiste, mais certainement l'AFEV également, à la capacité pour un étudiant à se mettre en réseau très naturellement. Une fois qu'il est porteur d'une idée, l'étudiant va en parler à d'autres et ils vont se constituer en groupe. S'ouvrent alors à eux deux possibilités : soit ils créent une association, soit ils adhèrent à une association ou un groupement d'associations nationales ou internationales. Dans les deux cas, ils vont systématiquement avoir le déclic d'aller s'affilier aux réseaux et aux têtes de réseaux d'associations. Du coup, ces étudiants engagés sont révélateurs de nouvelles habitudes probablement liées à Internet et aux réseaux sociaux qui consistent à partager et à diffuser, à la fois des idées et des pratiques, revêtant la forme d'un entrepreneuriat partenariat solidaire.

Aujourd'hui, les étudiants engagés ont le sens de ce qui les arrange et ils ont à cœur de faire en sorte que leurs projets et leurs idéaux deviennent réels et concrets. Pour ce faire, ils sont prêts à s'appuyer sur l'ensemble des acteurs du territoire, à la fois les collectivités territoriales, les entreprises privées, les autres associations, les réseaux d'associations. Pour l'Unicef France, comme pour tous les observateurs et toutes les associations, ce phénomène récent est positif et il va dans le sens des combats de l'UNICEF, de l'UNESCO et de toutes les organisations internationales, à savoir un réel partage équitable de la connaissance et des pratiques indispensable à la Société de l'information et de la connaissance. D'une certaine manière on peut parler d'une intelligence collective non naïve dans la mesure où elle se meut souvent par une volonté et un désir individuel et personnel de développement de compétences, d'insertions professionnelles, toujours dans un cadre collectif et d'intérêt général.

Une fois que l'on a dit cela, on n'a pas réglé le problème des étudiants car, même s'ils ont ce désir d'agir et d'action, comme le disait Jacques HINTZY, les jeunes en France sont pessimistes concernant leur avenir, même si cela ne les empêche d'agir pour autant. Autrement dit, ils n'ont pas confiance dans les institutions mais ils ont confiance en eux et en leur capacité d'agir. Charge à nous, représentants de la société, représentants des organisations et des collectivités, de les accompagner car, face aux difficultés d'accès qu'ils rencontrent, aussi bien en termes d'accès au logement, d'accès à la santé, d'accès à l'alimentation, d'accès à l'éducation, ils développent des alternatives intelligentes, collectives,

telles que des épiceries solidaires ou des colocations solidaires par exemple. Dans le cadre de la Responsabilité sociale des Universités, aussi bien en France qu'à l'étranger, charge à nous d'accompagner cette volonté d'agir des jeunes.

Pour terminer, je citerai Léa VALLAS *, porte-parole de la jeunesse du manifeste, qui a dit :
« Il n'est plus question aujourd'hui de défendre le droit à la participation et à l'expression mais plutôt d'interroger la capacité de la société à reconnaître réellement et concrètement la participation et l'expression des jeunes ».

(Applaudissements).

Mme RENAUDIN.- Madame FAUCHEUX, je sais que les universités sont impliquées depuis longtemps sur la question du développement durable. Il y a six ans vous avez lancé une démarche spécifique avec la mise en place d'un Plan Vert qui est en train de se développer sur l'ensemble des universités, via trois dynamiques qui se croisent : la question économique, la question environnementale et la question sociale. Pouvez-vous nous préciser la démarche déployée dans ce cadre et nous présenter de manière plus spécifique ce qui se trame dans les universités dans sur cette question ?

Mme FAUCHEUX.- La Conférence des Présidents d'Université a en effet eu une démarche proactive et désintéressée en 2007 en adhérant à une Charte sur le Développement durable puisqu'aucune de nos tutelles ne se préoccupait de cette question. D'ailleurs, nous n'avons toujours pas vraiment d'accompagnement ni d'intérêt de la part de notre ministère de tutelle sur la question du développement durable.

Suite à l'adoption de cette Charte, une commission Développement durable a été constituée au niveau de la Conférence des Présidents d'Université et nous avons travaillé sur un certain nombre de thématiques. Deux ans plus tard, nous avons organisé une commission partagée et commune avec la Conférence des Grandes Écoles, notamment pour construire le Plan Vert de l'ensemble des établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il me semble important de la souligner car il est souvent dit que les universités et les grandes écoles sont en guerre permanente. La mise en place de ce groupe de travail commun a abouti au référentiel Plan Vert à travers trois dimensions dont l'objet est d'insister dès le départ sur la nécessité d'intégrer la dimension sociale et territoriale. Cet objectif est d'importance car dans la plupart des autres pays, lorsque l'on parle de référentiel ou du classement international, on ne prend en considération que la dimension environnementale. À cet égard, nous avons insisté sur la nécessité de prendre en compte de façon importante cette dimension sociale et territoriale dans le cadre d'une labellisation française.

Vous avez indiqué les différents axes, les axes qui nous intéressent aujourd'hui sont les bonnes pratiques sociales et solidaires dans les universités. L'axe du Plan Vert qui s'y réfère

est celui de la politique sociale et l'ancrage territorial à travers plusieurs items déclinés selon une série d'indicateurs, dont je vais vous citer quelques exemples.

À travers l'item « développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement pour les personnels et étudiants » :

- L'Université de Bordeaux IV a mis en place un centre de médecine préventive et de santé étudiante ;
- L'Université d'Amiens a mis en place une série d'apprentissages innovants pour l'ensemble de la population d'Amiens métropole.

À travers l'item « favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants » :

- L'Université de la Réunion a mis en place un Observatoire de formation et d'insertion professionnelle pour avoir des flux d'étudiants et des taux de réussite ;
- L'université de Provence a mis en place un partenariat avec Emmaüs dans le cadre d'évènements.

Nous prenons en considération véritablement tous les partenariats qui peuvent s'établir au niveau d'un territoire dans le cadre de cette dimension sociale.

Toujours de façon partagée avec les Grandes Écoles, nous avons mis en place l'outil d'auto-évaluation EVADES qui permet de mesurer l'évolution au cours des années des différentes actions mises en œuvre en fonction des différents piliers : social, économique et environnemental. Il apparaît que certaines universités sont beaucoup impliquées dans la dimension sociale et solidaire de leur territoire et d'autres beaucoup plus sur la dimension environnementale.

De plus, nous travaillons depuis maintenant plus d'un an de façon commune, la Conférence des Présidents d'Université et la Conférence des Grandes Écoles, sur une labellisation basée sur le référentiel Plan Vert de niveau européen, dont nous devons d'ailleurs discuter la semaine prochaine avec l'UEA ; sa particularité française étant d'insister sur la dimension sociale et territoriale. Nous souhaiterions être accompagnés, notamment par notre ministère de tutelle, dans ce cadre.

Nous avons aussi beaucoup travaillé au niveau de l'instance d'évaluation de nos établissements, l'AERS, pour qu'elle intègre dans l'évaluation des universités et grandes écoles la dimension du développement durable. Nous avons obtenu de la part de l'AERS l'intégration de quatre indicateurs sur la dizaine de ceux que nous avons développés. C'est un premier pas mais il serait bon toutes les dimensions soient prises en compte dans cette évaluation. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas mais nous faisons tout ce qui est possible pour aller plus loin.

Dans le même ordre d'idées, nous avons travaillé sur la mise en place d'un socle commun

de connaissances en termes de formations. Évidemment, nous avons tous des formations spécifiques sur le développement durable, la responsabilité sociale et environnementale, mais nous souhaiterions que, quelle que soit la spécialité de nos étudiants, (médecine, droit, chimie, etc.), ils puissent avoir un socle commun de connaissances sur la question du développement durable. Cette question a été beaucoup débattue et travaillée avec des associations étudiantes. Certaines universités (comme la mienne mais pas seulement) ont institué des doubles diplômes universitaires permettant d'acquérir cette compétence supplémentaire sur les thématiques du développement durable, sur les dimensions environnementale, sociale et territoriale.

Comme vous pouvez le constater, les Universités et les Grandes Écoles se sont prises en main. Il y a eu énormément d'avancées en quelques années mais elles ne sont pas suffisamment connues. Ces avancées peuvent aussi prendre la forme de démonstrateurs sur les territoires. Les universités sont porteuses de partenariats tripartites entre le monde académique, les territoires sur lesquels elles se situent, et les entreprises de différents secteurs. Dans ce domaine du développement durable pluridisciplinaire et plurisectoriel, les universités peuvent être des lieux où il est possible de construire des démonstrateurs. Par exemple, sur mon université, Smart Campus est un démonstrateur tout à fait original au sein duquel on a de la mobilité partagée avec des voitures électriques en auto-partage et la production d'énergies renouvelables sur les toits. Cette action est formidable car elle est à la fois un démonstrateur pour un territoire, elle crée de l'emploi et des formations innovantes, tout en faisant travailler des chercheurs des laboratoires des universités avec des laboratoires du monde des entreprises. Cette espèce d'effervescence au sein des Universités et des Grandes Écoles françaises sur nos territoires intègre la dimension sociale avec la dimension environnementale.

(Applaudissements).

M. GALAP.- Nous allons faire une petite entorse au déroulé pour permettre l'intervention d'Isabelle THIS SAINT-JEAN, de l'Association des Régions de France (ARF), qui a une contrainte. Dans la mesure où l'ARF est mobilisée autour de la création de l'Observatoire de la RSU, je vais lui donner la parole avant le témoignage de Nicolas MARTIN afin de pouvoir la libérer.

Mme THIS SAINT-JEAN.- Je suis très heureuse d'être parmi vous pour représenter l'Association des Régions de France, dont je suis l'une des Vice-présidente, présidée par la commission de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, dont Laurent BEAUVAIS est le président.

Les régions comme les villes ont une pertinence toute particulière sur la Responsabilité sociale des Universités car la proximité que nous donne notre positionnement fait que pour

traiter un certain nombre de questions il y a une pertinence particulière dans notre action par rapport à d'autres publics sur laquelle il faut que nous nous appuyions aujourd'hui. Il me semble que la politique du secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche n'a pas complètement conscience de cette force, on n'y a pas encore suffisamment réfléchi mais les choses avancent.

Les régions se sont emparées du secteur et sont devenues des acteurs majeurs, sans que l'on ait réfléchi à la place qu'elles doivent occuper et à la manière dont elles doivent accompagner un certain nombre de sujets sur le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et sur le secteur de la vie étudiante et de la responsabilité sociale. Il est très important d'y travailler collectivement. Pour cette raison, je me réjouis que l'on ait ce moment d'échange, même si mes contraintes font qu'il sera à sens unique, ce dont je suis confuse.

L'échelon régional et la proximité ont une importance particulière sur la question que vous traitez. Nous avons tout intérêt à travailler sur notre proximité par rapport à l'accompagnement des étudiants, que ce soit dans leur accompagnement en tant qu'acteur de la citoyenneté ou en tant qu'acteur de la responsabilité sociale ou qu'acteur d'une vie culturelle, aussi bien pour leur propre réussite que pour l'ensemble des jeunes sur un territoire. La réflexion a été amorcée mais il faut que ce travail se poursuive par l'ensemble des régions. Les villes et les départements ont vraiment intérêt à travailler ensemble en lien avec les collectivités territoriales, qui ont une préoccupation sur les sujets qui sont les vôtres, y compris sur la dimension environnementale sur laquelle Sylvie FAUCHEUX a largement insisté. Je crois que nous sommes tous conscients de la problématique.

Lorsque nous agissons dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche par exemple, bien que ce ne soit pas un angle essentiel de nos actions, notre préoccupation se manifeste de différente manière. Par exemple, en Ile-de-France tous nos bâtiments sont désormais DPC, certains sont même à énergie positive. Nous nous devons aujourd'hui d'être des interlocuteurs lorsque ces questions sont traitées pour aider les étudiants et les universités à réussir ce pari essentiel.

Voilà brièvement ce dont je voulais vous faire part, je vous remercie de m'avoir donné la parole.

(Applaudissements).

M. GALAP.- Merci pour cette expression et du soutien massif de l'ARF pour la mise en œuvre du futur Observatoire.

Mme RENAUDIN.- Avant de passer la parole à Nicolas MARTIN, je vais vous définir les colocations solidaires dites Kaps (Koloc' à projets solidaires). Par exemple, l'Université de Louvain-La-Neuve a mis en place les colocations solidaires depuis quelques années, dont le

principe est d'organiser des colocations d'étudiants autour de projets qui peuvent avoir une acceptation très large, autour de l'animation du campus, autour de la question de la solidarité, comme déclinés à l'AFEV depuis près d'un an et demi. Autrement dit, nous sommes très fortement inspirés d'une idée initiée par l'Université de Louvain-La-Neuve en Belgique. À ce stade, l'opération est au stade expérimental mais elle devrait se développer assez rapidement.

Un certain nombre de projets de colocations étudiantes solidaires ont été développés dans les quartiers populaires. Au départ, les étudiants n'ont pas forcément envie de vivre ensemble, en tout cas ils ne se connaissent pas, mais ils ont envie de vivre autour de l'idée de créer un projet de solidarité et de se mettre à disposition du territoire dans lequel les colocations sont implantées.

Je laisse la parole à Nicolas MARTIN, étudiant « Kapseur » à Rennes dans le quartier de Villejean, situé autour de l'université, qui va nous exposer de quoi il retourne concrètement.

M. MARTIN.- Comme cela vient d'être précisé, je suis Kapseur à Rennes depuis le mois de septembre et notre colocation est située dans le quartier Villejean, un quartier populaire où est implantée la faculté de Rennes II.

Pour resituer le contexte, la colocation a été implantée dans ce quartier car il y avait un souci entre la population étudiante et la population résidente de ce quartier. En effet, les deux populations s'ignorent car elles ont des rythmes de vie différents et, du coup, elles ne se côtoient pas. Par exemple, les habitants ne passaient jamais dans la rue de la faculté, ils préféraient la contourner.

À travers les Kaps nous essayons de monter des projets dans l'immeuble où nous habitons. Une fois par mois nous organisons une animation, il est prévu ce mois-ci d'organiser une animation Contes à laquelle peuvent participer les enfants et les adultes. Par ailleurs, nous montons un projet à l'année équivalent à un projet SEL (Système d'Échange Local), qui consiste à échanger des savoirs. Par exemple, les habitants offrent des services ou des savoirs, telle qu'une initiation à la couture, à la réparation mécanique automobile, en échange, ils reçoivent un service de toute nature. L'idée est de développer le lien social.

Dès notre arrivée dans cet immeuble, nous avons pu constater qu'il n'y avait pas d'échange entre les habitants, qu'ils s'évitaient totalement. Par exemple, nous n'avons jamais vu deux habitants discuter au pied de l'immeuble. Notre objectif premier a été de redynamiser le lien social dans cet immeuble et, dans un second temps, de les associer à nos projets SEL. Pour ce faire, nous organisons une fois par mois des réunions afin qu'ils puissent nous faire part de leurs propositions en fonction de leurs envies et de leurs besoins, que nous essayons de mettre en œuvre avec eux.

Mme RENAUDIN.- Il est important de préciser que les projets que vous menez ne sont pas imposés par l'AFEV, au contraire, les étudiants doivent aller à la rencontre des habitants de l'immeuble, des associations et structures du territoire alentours pour proposer un projet pouvant répondre aux problématiques identifiées.

À Rennes, cet échange de services et de savoirs a été mis en place via une belle idée de réciprocité mais, dans l'ensemble des villes où ces projets sont développés, les projets sont de nature très différente en fonction des besoins exprimés.

M. MARTIN.- Tout à fait, les projets à mettre en place sont définis en fonction des demandes des habitants dans l'objectif de travailler avec eux pour satisfaire leurs besoins et non ceux des étudiants. L'AFEV intervient pour faciliter nos démarches lorsque nous rencontrons des difficultés.

(Applaudissements).

Mme RENAUDIN.- Personnellement, je trouve que c'est une belle initiative qui s'inscrit dans la démarche du « vivre ensemble » en passant au « faire ensemble » avec la participation des habitants aux projets qui vivent ensemble sans se parler, en tout cas au départ. Je vous remercie d'être venu jusqu'à Paris pour nous parler de ce projet.

M. GALAP.- Une petite parenthèse avant de laisser la parole à Didier GUILLOT, Vice-président de l'AVUF, je pense qu'à la fin de cette réunion, compte tenu du climat ambiant, nous aurons tous pris une bonne bouffée d'oxygène. Ce genre d'initiatives laisse présager de bons espoirs et de bonnes évolutions dans la société française sur la diversité et la laïcité, dont nous nous devons d'être aussi les ambassadeurs.

Françoise DISSAUX-DOUTRIAUX, Administrateur de Syntec Conseil en Recrutement.- L'enthousiasme des intervenants est effectivement intéressant et je partage l'idée que nous allons sortir plus optimistes de cet échange.

J'ai beaucoup apprécié entre autres l'intervention de Lynda SEDOUD qui nous laisse à penser que 90 % des étudiants ont actuellement un engagement sociétal ou citoyen. Cela dit, je me suis sentie quelque peu attaquée car j'ai eu 20 ans en 1968. Pour la petite histoire, mon fils qui enseigne à l'université considère que j'ai eu une chance folle car ses étudiants n'auraient aucun sens politique, aucune conscience politique. Avez-vous des statistiques sur le sujet ?

Mme SEDOUD.- D'après l'Observatoire de la vie étudiante, sur les deux millions d'étudiants français, 25 % sont engagés ; la moyenne étant de 26 % une fois le cap d'étudiant passé.

Je vous rejoins sur le fait que tous les étudiants ne sont pas concernés mais l'émergence des réseaux sociaux et leur usage nous interrogent et on peut se demander, même s'il n'y a pas d'engagement physique au sein des classes et des universités, s'il n'y a pas un

engagement virtuel sur la toile. La diffusion et le relais des campagnes sont des Twitters ou des Facebookers sans l'affirmer pour autant, soit parce ce sont des personnalités plus ou moins timides, soit parce qu'ils n'en éprouvent pas le besoin. Toutefois, la toile permet une intensification des revendications, une intensification du partage des idées. Par conséquent, même si leur engagement et leur implication ne se voient pas, nombre d'étudiants discutent et se manifestent sur la toile.

Par ailleurs, malgré le fait que seulement 25 % des étudiants seraient concernés, les initiatives sont de plus en plus collectives et partagées, telle que l'initiative de Rennes par exemple. À partir de ce constat, on espère que ce mouvement collectif apporte une volonté de mimétisme et, si elle est soutenue par la société, les universités, les villes, les départements, les régions, la nation, on peut imaginer que l'engagement des étudiants va continuer à se démocratiser et que si le thème fait partie des cursus des établissements de formation, on peut s'attendre à ce que l'engagement soit beaucoup plus naturel.

M. GALAP.- En complément, je pense qu'il y a aussi un effet d'entraînement dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur d'une façon générale car de plus en plus on amène les étudiants à mettre en place des projets. J'ai pu constater qu'un projet « imposé » à l'étudiant lui permet de mettre en lumière des compétences qu'il n'avait peut-être pas imaginées. Du coup, il est amené à organiser et à conduire de plus en plus de projets.

Par ailleurs, la Charte signée sur la reconnaissance de l'engagement étudiant contribue aussi à valoriser l'engagement des étudiants dans le cadre des cursus universitaires. Je pense que ce genre de démarches peut inciter davantage l'étudiant à se mobiliser. Au-delà de son engagement au sein des universités, il faut aussi prendre en considération l'engagement au sein de la société. Les actions menées au sein des prisons par exemple doivent être valorisées car elles apportent énormément à l'université en termes de rayonnement. Cette action permet d'une part de renforcer le sentiment d'appartenance et, d'autre part, de faire rayonner l'université. Pour moi, un étudiant doit développer le sentiment d'appartenance à l'université au sein de laquelle il évolue et le sentiment d'appartenance au territoire et la population associés.

Françoise DISSAUX-DOUTRIAUX, Administrateur de Syntec Conseil en Recrutement.-

Nous sommes confrontés à une problématique sur l'engagement citoyen dont j'ai fait part à Élise RENAUDIN pas plus tard que la semaine dernière, à savoir valoriser dans les recrutements les engagements citoyens des étudiants mais aussi des personnes ayant été sans emploi durant quelques mois. Il faudrait vraiment pousser au niveau de la législation, même si nous avons énormément défendu les lois contre la discrimination, la démarche va trop loin : on ne peut poser aucune question en dehors des savoirs et de l'expérience, ce qui

rend d'autant plus difficile les recrutements. Je pense qu'il faudrait mener une action sur une évolution à ce niveau-là.

M. GALAP.- Plus largement, je pense qu'il faudrait aider les étudiants à valoriser les compétences apportées par leur engagement. Ils ne sont souvent pas capables d'exposer leurs compétences, ils précisent juste être membres d'une association mais ce n'est pas suffisant.

Françoise DISSAUX-DOUTRIAUX, Administrateur de Syntec Conseil en Recrutement.-

Le Syntec propose aux universités et aux grandes écoles de mettre en place des modules de 3 heures sur comment dégager les compétences.

Florence BRILLANT.- Je travaille à l'AMUE (Agence de Mutualisation des Universités et Établissements) sur les domaines patrimoines et je suis urbaniste. Tout ce que j'ai entendu m'évoque des questions que je vais essayer de formuler le plus clairement possible qui se rapportent plutôt au thème abordé par la table ronde précédente, à savoir le lien entre l'université et la ville en corrélation avec la mixité, c'est-à-dire comment créer de la mixité spatiale sur les territoires et de la mixité sociale.

D'après ce que l'on vient d'entendre, on peut se demander comment se fait-il que des organismes, des groupes sociaux, qui se trouvent côte à côte spatialement, n'échangent pas ou très peu.

Pour faire le lien avec l'urbanisme, sur le plan de l'université de Nanterre, il est très frappant de voir que c'est une espèce de forteresse, un endroit relégué, comme les caractéristiques des grands ensembles avec des territoires enclavés, ce qui pose un problème de liens physiques pour s'y rendre et en sortir. Cette question importante est un préalable à franchir car ce n'est pas parce que l'on pose de choses côte à côte qu'elles vont être reliées sur le plan spatial. Il faut donc s'attaquer à cette question pour que des actions s'engagent. Néanmoins, il existe des dispositifs spatiaux qui rejettent ou rendent la liaison plus difficile, ou qui la favorisent, comme introduire une crèche dans l'université par exemple.

Ces questions de programmations urbaines sont à réfléchir dans le cadre d'activités partagées soit du côté de la ville, soit du côté de l'université, pour engager une démarche sur ce sujet. Il faudrait également regarder si des études ont été menées sur ce sujet pour en diffuser les résultats que ce soit de la géographie urbaine, de la sociologie, afin d'accompagner les actions et les projets qui vont être menés dans le cadre des restructurations des campus durant les dix prochaines années.

Mme RENAUDIN.- Un exemple d'initiative pouvant justement contribuer à mettre en lien les compétences des universités en termes de recherches et les questions d'urbanisme, dans le cadre de l'AFEV, en lien avec la Région Rhône-Alpes, un certain nombre d'étudiants avaient

été missionnés en voyage d'étude au Brésil dans l'état du Parana qui met en place des extensions. Il faut savoir que les universités brésiliennes ont trois missions : les deux premières sont assez classiques, la formation et la recherche ; la troisième est celle d'être en extension, c'est-à-dire être en lien avec le monde et les acteurs du territoire. L'état du Parana a donc développé un programme de mise en actions des équipes de chercheurs interdisciplinaires pour apporter une réponse à des problématiques spécifiques identifiées par la communauté. Ce déploiement était important puisque 3 000 étudiants chercheurs étaient mobilisés chaque année sur ce type d'initiatives qui nous semble être une réponse intéressante sur la question de l'aménagement des territoires.

M. GALAP.- Je pense que le point déterminant est d'organiser des actions sur les territoires, avoir des lieux et de rencontres pour entendre l'expression des besoins au niveau des étudiants, en précisant toutefois que les universités ne peuvent tout faire.

Pour autant, sur les problématiques liées au transport, au logement, à la santé, etc., il faut penser l'étudiant dans son environnement pour essayer de bien prendre en considération un certain nombre d'éléments. Aujourd'hui sur un territoire donné, l'université ne peut pas, seule dans son coin, mener des projets. La mise en œuvre d'actions nécessite un partage des stratégies de développement de l'ensemble des acteurs du territoire ; c'est capital.

Nous ne pouvons pas coexister les uns à côté des autres sans se connaître et sans connaître la stratégie à 5, 10 ou 15 ans (bien que ce ne soit pas évident). Il faut intégrer d'emblée la problématique liée à l'Enseignement Supérieur et la Recherche à l'université. Il faut également associer davantage les équipes de recherche et les centres de formations. Les étudiants formés en sociologie par exemple peuvent mener les enquêtes sur l'acceptabilité sociale de certains projets industriels. Cette démarche est actuellement mise en œuvre mais on n'en parle pas. Parce que ce type de démarches n'est pas valorisé, les collectivités passent à côté de compétences pour l'aménagement du territoire par exemple. Le vivier et les compétences existent, reste aux collectivités à les identifier et d'arriver à mobiliser les encadrants des différentes formations dont elles ont besoin. Il n'y a rien de mieux que de construire un projet en utilisant les gens qui connaissent bien le terrain.

Mme FAUCHEUX.- On parle beaucoup des étudiants mais il ne faut pas oublier que 80 % de la recherche académique se situent au sein des universités. Or, les laboratoires de recherche peuvent être aussi des acteurs importants pour développer des projets innovants sur les territoires. Il y a aussi des laboratoires de recherche concernant le management, le droit ou l'aménagement du territoire. On peut proposer des terrains d'application sur nos territoires et ainsi faire entrer la collectivité territoriale comme partenaire du projet, au même titre que des entreprises du territoire. Ce levier de partenariats est extrêmement important entre les universités et leur territoire.

Mme SEDOUD.- Il est important de travailler avec les collectivités territoriales. Dans le cadre des initiatives « Ville amie des enfants » et « Département ami des enfants », l'objectif est de mettre en place un monitoring qui accompagne les collectivités dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse en faveur de l'enfance qui intègre des critères, telles que la mixité, la transversalité, etc. Pour qu'une collectivité puisse travailler en cohérence avec son territoire, il faut qu'elle puisse déjà travailler en cohérence au sein même de sa collectivité dans un cadre de transversalité des services.

Pour répondre à la question de la mixité, si les services intergénérationnels travaillent sur les questions relatives à la jeunesse, qui travaillent sur les questions relatives à la santé, on pourra aboutir à terme à une convergence et une cohérence politique.

Mme VALLAT.- J'ai bien entendu tout ce qui s'est dit et beaucoup d'exemples sont tirés d'expériences vécues par les uns et par les autres. Nous sommes donc riches de différentes expériences. La question que je me pose est de savoir pourquoi ce n'est pas visible.

Je suis Vice-présidente, pour la première fois, de l'intégration territoriale, mais combien y en a-t-il sur ce thème ? Madame FAUCHEUX, vous avez travaillé sur le développement durable, l'environnement, etc., mais qu'en est-il de l'intégration territoriale et de sa coordination ?

Enfin, je suis désolée de finir sur une question qui fâche, mais je me sens d'autant plus seule que je n'ai pas de service, donc pas de budget. Or, pour qu'une démarche fonctionne, il faut un soutien.

M. GALAP.- Sur le développement durable des universités, de nombreuses informations sont répertoriées sur le site de la CPU.

L'objectif premier de l'AFEV et de l'Unicef par la mise en place d'un Observatoire de la RSU est de valoriser les actions menées ici ou là. Plus les remontées de bonnes pratiques seront nombreuses, plus des vocations seront suscitées sur les différents territoires.

CONCLUSION ET LANCEMENT DE L'OBSERVATOIRE PAR UN « GRAND TEMOIN »

M. GALAP.- Pour la dernière table ronde, nous accueillons Caroline CAZI, Responsable Diversité et RSE du Groupe Sup de Co Montpellier Business School, membre du comité de pilotage de la commission développement durable de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) ; Luc JUHEL, Délégué national de la MGEN et Didier GUILLOT, deuxième Vice-président de l'Association des Villes Universitaires de France (AFUV).

(Applaudissements).

Mme CAZI.- Tout d'abord, merci à la CPU, l'AFEV et l'Unicef d'avoir convié la Conférence des Grandes Écoles à venir participer à cet échange et au lancement de l'Observatoire sur la

RSU. Beaucoup d'éléments communs ont été soulevés par Madame FAUCHEUX, un travail entre la CGE et la CPU a été mené depuis plusieurs années sur le référentiel commun qui vous a été présenté sur le volet ancrage territorial et des enjeux qui vont être similaires sur certains points.

Je voudrais reprendre rapidement la déclinaison qui a été faite de la Responsabilité sociale des Universités dans la note d'intention pour la création de l'Observatoire :

- Élargir le compte tenu de la RSU pour favoriser la solidarité, la proximité des étudiants avec les quartiers populaires : dans les grandes écoles, que ce soient des écoles d'ingénieurs ou de management, de nombreuses actions se mettent en place, notamment par les cordées de la réussite. Par exemple sur la ville de Lille, des écoles et des associations étudiantes ont construit en commun un projet en direction des collèges et des lycées pour leur apporter un soutien scolaire plus pertinent et plus diversifié que lorsqu'une école intervient seule.

- Réaliser des actions d'intérêt général : sur la mise à disposition des compétences des étudiants pour le développement territorial, par exemple les compétences d'étudiants ingénieurs de la ville de Paris ont été mises à contribution pour un projet de rénovation et de restructuration urbaine d'un quartier.

Il est important que ces actions soient valorisées pour les étudiants qui s'engagent de plus en plus malgré leur charge de travail importante.

Autre enjeu différent des Grandes Écoles, celui de la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Nos filières sont sélectives et les droits de scolarité, qui sont très élevés, mettent un frein important à leur accessibilité. De ce point de vue, les écoles se mobilisent en diversifiant les voies de recrutement et en mettant en place des dispositifs permettant de supprimer cette barrière financière grâce à la participation d'entreprises qui attribuent des bourses d'excellence par du mécénat ou qui nous permettent de développer l'alternance, qui est la voie majeure pour démocratiser nos grandes écoles. A Montpellier, 39 % des étudiants n'acquittent pas de droits de scolarité car 35 % sont en apprentissage, donc sont salariés de l'entreprise.

Notre souhait est de continuer à travailler avec la Conférence des Présidents d'Université afin que les actions soient menées en cohérence sur un même territoire. Les actions menées par les uns ou les autres ne peuvent pas et ne doivent pas être différentes. J'ai la chance d'animer une cordée de la réussite sur mon territoire dans ce cadre. Et, l'Université Montpellier I et l'Université Montpellier II ont choisi de rejoindre notre cordée plutôt que de créer la leur afin d'intervenir sur les établissements mais également sur des projets différents. La dynamique qui se met en place dans les établissements est vraiment intéressante. Je pense que la CGE suivra de très près les travaux de l'Observatoire et

contribuera à l'avancée des problématiques.

(Applaudissements).

M. JUHEL.- Le grand sujet de la MGEN est bien connu, c'est celui de la santé de tous les personnels, les étudiants et les autres, mais c'est aussi la santé des étudiants sous l'angle de la prévention, du conseil et de la prévoyance.

La MGEN est déjà un acteur au niveau universitaire. Elle est d'ores et déjà socialement structurante vis-à-vis de la responsabilité sociale via de multiples conventions : des conventions d'actions sociales, des accords sur divers projets ou le soutien de certaines filières d'enseignement. Elle est un partenaire traditionnel et ancien de la Conférence des Présidents d'Université.

Ses points de vigilance dans une démarche socialement responsable sont principalement liés à l'accessibilité des universités, l'accessibilité aux études pour tous les étudiants, notamment ceux en situation de handicap. Elle a mené de nombreux travaux et produit des documents pour faciliter cette accessibilité à tous les étudiants, y compris ceux en situation de handicap.

La MGEN est très sensible et attentive aux conditions de vie des étudiants : tout ce qui touche au logement, à la culture, aux conditions de vie préservant la dignité et l'autonomie des personnes. Bien entendu, sa préoccupation première va à l'accès à la santé, aux dispositifs de santé nécessaires à la bonne santé des étudiants avec des offres de soins à tarif opposable, c'est-à-dire sans dépassement, pour les soins de premiers recours mais aussi des soins de spécialité, afin de permettre aux étudiants d'être soignés.

La MGEN est très vigilante sur la garantie du plein exercice des droits fondamentaux de toutes les personnes, notamment des jeunes, des étudiants, des jeunes couples ; la lutte contre toutes les discriminations ; l'accès à la contraception et à l'IVG. Elle veille à ce que des offres de prévention en santé mentale soient mises à la disposition des jeunes pour de l'écoute, de la prévention, du conseil et de l'accompagnement.

Enfin, la MGEN est particulièrement attentive en matière de protection sociale, en tant qu'acteur du régime obligatoire et des régimes complémentaires, en partenariat avec la Mutuelle des Étudiants et d'autres partenaires. Elle est extrêmement vigilante à ce que des dispositifs d'actions sociales soient mis à la disposition des étudiants en lien avec les collectivités territoriales.

À tous ces titres, il était évident que la MGEN s'associe à l'AFEV, à l'Unicef et à la CPU pour la mise en place de l'Observatoire de la Responsabilité sociale des Universités pour les soutenir et participer à son essor.

Je vous remercie.

(Applaudissements).

M. GUILLOT.- L'Association des Villes Universitaires (AVUF), qui réunissait au départ des villes petites et moyennes, s'est élargie au fur et à mesure puisqu'aujourd'hui 95 % des villes ayant des universités ont adhéré à l'AVUF. Elle se réunit régulièrement à travers des groupes de travail. D'ailleurs, ce matin j'ai été confronté à un vrai cas de conscience puisqu'une journée de travail de l'AVUF était programmée sur l'étudiant dans la ville à Toulouse, à laquelle je devais participer en tant qu'adjoint au Maire de Paris chargé de la Vie étudiante. N'ayant pas le don d'ubiquité, j'ai choisi d'être présent parmi vous mais j'aurais pu aussi travailler au sein de l'AFUV pour partager les bonnes pratiques comme nous allons le faire au sein de l'Observatoire de la Responsabilité sociale des Universités auquel l'AVUF sera très contente de participer et d'accompagner ce travail collaboratif.

Pour moi, la ville c'est le bien commun : le service public, l'administration, le transport, la santé ; tout ce que l'Homme met en commun en se réunissant sur le même territoire. Or, dans ce bien commun, très souvent, on pense plus à la notion physique des lieux, des locaux, des endroits où vont se partager les différents biens communs de la ville mais finalement, par rapport à ce qui a été dit depuis ce matin, au-delà des biens communs physiques, la connaissance et la compétence sont aussi des biens communs. Il me semble que l'université dans la ville contribue de manière extrêmement importante au partage de ces biens communs. Aujourd'hui, il est impératif de totalement décroquer cette espèce de forteresse que peut être la connaissance.

L'université, qui date du Moyen Âge, a été construite sur le modèle des monastères clos et ce modèle a perduré pendant longtemps. Pour exemple, je cite souvent la seule grande université « fermée » pourtant récente, l'Université de Jussieu, qui est un modèle complètement archaïque : un château fort avec son donjon et son seigneur au dernier étage, des tours, des douves, un grillage et le portail unique pour y accéder. Sa construction est totalement dépassée, c'est exactement ce que l'on ne doit plus faire en termes d'université. L'État et l'université pendant des décennies, jusqu'à récemment, avaient peur des collectivités locales, des territoires et des étudiants. Le phénomène s'est fortement cristallisé dans les années 60 avec la peur des étudiants par rapport à ce qui s'est passé à travers mai 68. Par exemple à Paris, après mai 68, aucun logement étudiant n'a été construit jusqu'en 1995 alors que le nombre d'étudiants a été multiplié par trois partout en France. Les collectivités, l'État, l'ensemble des partenaires, ont eu tellement peur des étudiants que dans beaucoup d'agglomérations, les étudiants étaient « relayés » le plus loin possible, l'Université de Nanterre en Ile-de-France ou l'Université de Bron à Lyon sont des exemples parmi de nombreux autres.

Aujourd'hui, il faut arriver à sortir de ce mouvement de peur à la fois des territoires et de peur

des étudiants. C'est précisément le mouvement historique que nous traversons avec pour autant un petit retour en arrière au regard de ce qui se fait dans le cadre du Grand Paris par exemple. Il faut revenir à une démarche plus constructive par rapport aux étudiants et aux collectivités locales. D'ailleurs, j'ai noté avec fierté que, d'après le classement récent des meilleures villes étudiantes dans le monde, Paris arrive en tête, de même que Toulouse et Lyon, où le partage du bien commun s'est construit sur de nouvelles bases.

Par exemple à Paris, les deux grandes bibliothèques universitaires de Clignancourt et aux Grands Moulins sont ouvertes aux habitants dans un esprit de partage et de mixité sociale. En contrepartie, les bibliothèques municipales sont ouvertes aux étudiants et quelques médiathèques sont ouvertes le dimanche grâce à la participation et au travail des étudiants.

Sur l'alerte faite lors de la dernière réunion de la CPU à Marseille vis-à-vis des collectivités locales, je voudrais rappeler qu'il suffit de regarder ce que sont devenus les collèges et lycées des 60 à 70 après 20 ans de décentralisation pour se rendre compte qu'il n'y a vraiment pas de quoi avoir peur de l'investissement des collectivités locales en termes de biens communs, de locaux et d'aménagements.

Pour revenir aux étudiants, le Conseil de la Vie étudiante de la Ville de Paris a travaillé pendant un an sur le fond des sujets très précis. Par exemple la première année nous avons travaillé sur le thème de l'insertion professionnelle, pour lequel beaucoup de propositions ont été faites. Lorsque les étudiants ont formulé le souhait de recréer ce Conseil pour pouvoir suivre les actions menées par la Ville de Paris sur les différents sujets abordés, je leur ai expliqué que la Ville de Paris n'était qu'un acteur mineur dans la vie étudiante et que l'enjeu n'était pas que ce que je pouvais remonter en tant qu'élu de Paris mais que les propositions devaient être partagées par l'ensemble des acteurs. Au bout de quatre ans, force est de constater que ce pari est particulièrement réussi, d'ailleurs Camille GALAP a été présent à tous nos rendez-vous et toutes les propositions faites dans ce cadre ont été prises en compte par les universités, le CROUS et par l'ensemble des acteurs.

Pour illustrer mon propos, je tiens à citer une concertation particulièrement intéressante. Pour la construction d'un campus nouveau transpériphérique entre Paris et Aubervilliers, le campus Condorcet, quatre réunions de concertation se sont tenues au cours desquelles les échanges ont été concrets. Pour avoir participé au Conseil d'Administration de la fondation Condorcet, je peux vous dire que nous avons passé le dernier Conseil à étudier les propositions. Par exemple nous avons entendu que les étudiants souhaitaient que le restaurant universitaire soit plus grand que celui pensé à l'origine du projet.

Je ne reviens pas sur le projet de l'AFEV qui est exemplaire de ce qu'il faut faire.

Sur l'engagement, la richesse est inouïe pour les villes et l'ensemble des territoires sur ce

que peuvent apporter les étudiants en termes d'engagement, de solidarité, de participation au lien social. Pour ce faire, il faut leur donner le maximum de possibilités, comme nous le faisons grâce aux Maisons des Initiatives Étudiantes. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour dire que la prochaine Maison des Initiatives Étudiantes, située sur une péniche, sera construite par un laboratoire de recherche dont l'objectif est de produire un matériau le plus innovant possible. Ce projet prouve qu'il est possible d'associer le secteur de l'Innovation et de la Recherche à un projet d'engagement solidaire.

Pour conclure, l'engagement peut être valorisé encore bien davantage, il est une chance pour l'université mais il peut être d'autant plus valorisé en montrant aux étudiants que c'est une chance pour celui qui reçoit mais également pour eux et que c'est en mélangeant les deux que l'engagement sera davantage valorisé.

Une proposition intéressante a été faite par un candidat qui a des chances d'être élu dans les prochaines semaines, allouer une allocation d'autonomie qui ne soit pas seulement financière mais sous condition de ressources et de participation à des travaux au sein des bibliothèques, aide au soutien scolaire, etc. Il me semble que le chantier qui s'ouvre à nous est extraordinaire pour valoriser davantage l'étudiant porteur de compétences et de connaissances dans la ville.

(Applaudissements).

M. GALAP.- Nous avons beaucoup parlé d'interaction entre les universités, les villes et les territoires mais il ne faut pas oublier les territoires étendus. En effet, il faut intégrer le fait que certains territoires n'ont aucune structure d'enseignement supérieur de proximité, au-delà du Bac + 2, dans un rayon de 40 à 50 kilomètres. Par exemple, en tant que chargé de mission, j'ai mis en place dans le cadre de l'agenda 21 un certain nombre d'actions et j'ai nommé un chargé de mission Responsabilité Sociale des Universités, Jean-Pierre SEAUX, qui est un ancien directeur de l'IUT du Havre.

M. SCHWEBEL.- Monsieur Camille GALAP au démarrage de cette matinée a parlé du rapprochement RSE/RSU, il me semble que nous avons avec nous un symbole fort puisque Nicole NOTAT a accepté d'accompagner cette démarche, sa spécialité étant d'accompagner les universités dans leur évolution et vérifier que les entreprises sont correctement engagées dans la RSU.

Nous recherchons d'abord à travers cette démarche à contribuer à la construction de personnalités : des personnalités généreuses, engagées, si possible dans des causes d'intérêt général, voire mondial, et nous recherchons également à faire reconnaître cet engagement par les universités de différentes manières. Je sais que les DRH des entreprises sont de plus en plus sensibles à cet aspect, ils apprécient que le curriculum vitae

du candidat qui se présente fasse mention d'un engagement, si possible d'intérêt général.

Je tiens à dire que nous sommes heureux de faire ce parcours avec le soutien de la CPU, la charnière entre les différentes entités, l'AFEV, que nous avons appris à connaître en marchant et dont nous apprécions beaucoup l'engagement, mais également les collectivités territoriales, telles que l'ARF, l'AFUV et la MGEN. Je pense qu'un jour la CGE rejoindra notre démarche.

Pour terminer, nos échanges vont être traduits sous la forme d'une convention pour bien marquer la volonté de l'ensemble des partenaires à aller de l'avant ensemble et de faire de l'Observatoire sur la RSU un moyen de valoriser, de reconnaître la démarche des étudiants et de mettre en avant les établissements qui la favorisent.

(Applaudissements).

M. PARIS.- J'ai la lourde charge de conclure cette matinée.

Je tiens d'abord à faire un clin d'œil à Henri SCHWEBEL qui nous avait contactés le 10 juillet pour nous proposer de travailler ensemble sur le thème qui nous réunit aujourd'hui parce que nous travaillions depuis 10 ans sur la RSU. Il m'a ensuite rappelé le 28 août pour me faire part de son inquiétude quant au fait que la réflexion n'avancait pas beaucoup d'après lui. J'espère qu'au terme de nos échanges il est satisfait de cette matinée. Je tenais à vous faire part de cette force de conviction et de croyance de l'utilité de cette démarche par l'Unicef que je tiens à remercier.

Je voudrais également remercier la CPU d'une manière générale et Camille GALAP en particulier pour (outre ses talents d'animateur que je ne lui connaissais pas) le chemin parcouru toutes ces années à la CPU. Je pense que nous sommes parvenus à l'AFEV à développer des partenariats avec une cinquantaine d'universités grâce à lui. Parce qu'il va quitter la présidence de l'Université du Havre, il va beaucoup nous manquer. Officiellement, nous l'invitons à prendre une place au sien de l'Observatoire en cours de mise en place. Durant toutes ces années, il a été un interlocuteur déterminant. Au nom de l'équipe de l'AFEV, je voulais l'en remercier.

(Applaudissements).

Je voudrais également remercier l'AVUF à travers l'intervention de Didier GUILLOT. Le travail que nous réalisons avec la Ville de Paris est important et c'est un aiguillon fort dans notre action ; remercier la MGEN, qui a décidé d'accompagner la création de cette Observatoire.

La création de l'Observatoire n'est pas déconnectée de ce que nous sommes collectivement. Notre souhait est de nous inscrire dans une démarche de transformation sociale, une démarche de territoires plus égalitaires et plus solidaires. Sur le rapport à l'action, l'AFEV ne

serait pas présente ce matin et ne porterait pas cette démarche de cette manière si derrière il n'y avait pas une vingtaine d'années existence : 125 000 étudiants se sont impliqués dans les dispositifs de l'AFEV, des Kapsers, des volontaires. Ce fort engagement donne à un moment donné une légitimité à la démarche. Au moment de la création de l'Observatoire de la Responsabilité sociale des Universités, il me semble important de rappeler cette articulation. Nous ne souhaitons pas créer seulement un *Think tank* mais un *Think to do tank*, qui est l'appellation de plus en plus utilisée dans le monde de l'industrie, c'est-à-dire l'articulation entre la réflexion et l'action.

Trois objectifs principaux sont au cœur de la création de cette Observatoire :

- Favoriser et reconnaître l'engagement solidaire des étudiants : cet objectif est le plus simple car politiquement on a déjà gagné sur cette question via la signature de la Charte de l'engagement par la cinquantaine d'universités déjà impliquées. Cette idée, qui était complètement ubuesque il y a quelques années, est maintenant rentrée dans les mœurs. Reste à réaliser un travail de modélisation pour faciliter son développement.
- Promouvoir le rôle des universités comme ressource éducative pour les territoires à travers la démocratisation de l'enseignement supérieur, la réussite des parcours, l'insertion dans la vie active et la formation tout au long de la vie.
- Développer le rôle des universités pour un développement durable des territoires : sur cet aspect, à travers l'Observatoire, il va falloir commencer à regarder ce qui peut se faire de façon expérimentale pour la construction d'une démarche.

L'Observatoire aura à travailler de façon différente sur ces trois axes. Reste à se mettre au travail pour ensuite revenir vers vous pour vous faire part de nos avancées, sans perdre de vue que l'intérêt de cet Observatoire sera sa capacité à réenclencher de l'action. Nous vous invitons à emprunter ce chemin avec nous et nous vous donnons rendez-vous à un prochain temps de restitution de ce travail dans quelques mois.

(Applaudissements).

M. GALAP.- Merci également aux « facilitatrices » qui ont permis que ce séminaire soit une réelle réussite, en particulier Lynda SEDOUD, qui s'est beaucoup investie au titre de l'Unicef France, Élise RENAUDIN, au titre de l'AFEV, Clotilde MARSEAULT, chargée de mission à la CPU et Céline LEROY, en charge du suivi du comité Développement durable de la CPU.

Pour conclure, lors de la dernière table ronde qui s'est tenue à Marseille, j'ai dit : « *quand il y a de la volonté, il faut se mettre dans l'action : just we want, just we can and just do it* ».

(Applaudissements).

La séance est levée à 12 heures 45.